

-35

Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local du 16 janvier 2014

Dossier "Emplois"



Ce C T L sur le dossier « EMPLOIS » a été initialement convoqué le 9 janvier 2014. L'ensemble des organisations syndicales représentatives du Pas de Calais l'ayant boycotté, la direction a donc fait une seconde convocation le 16 janvier 2014.

Ce nouveau Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart . Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé à 13 h 20. La Présidence était assurée par M. Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Vermeersch et le secrétariat - adjoint par CFTC DDFiP 62 en la personne de M. Gabriel Gaillard.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

☞ F O DGFIP 62

☞ C F T C DGFIP 62

Ordre du jour du C T L

1 Evolution des emplois PLF 2014

Compte rendu de vos représentant(e)s CFTC DGFIP 62 au C T L

Martine Hennequin
Jean-François Heneman
Gabriel Gaillard

DDFiP
E M R 62
E M R 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Secrétaire Départemental, Gabriel Gaillard, Recette des Finances de Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 BOULOGNE SUR MER
<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11 cftc.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

Pour les emplois à la DGFIP, rien ne va plus, rien ne s'arrange. Les chiffres de la loi de finances 2014 sont catastrophiques. Globalement, nos services vont subir au niveau national 1.988 nouvelles suppressions d'emplois, et au niveau local, dans notre département du Pas de Calais, c'est 35 emplois qui seront définitivement supprimés en 2014. Depuis 4 années, au niveau national, le chiffre de plus de 9.000 emplois supprimés a été atteint : c'est impensable. Dans notre département, c'est environ 10 % de nos emplois qui ont été supprimés depuis la fusion. Et malheureusement, comme dit Francis Cabrel " Et ça continue encore et encore, c'est que le début d'accord, d'accord... ".

Les conditions de travail de nos collègues s'aggravent de jour en jour, le stress professionnel est devenu une affliction courante et malheureusement banalisée par l'administration dans nos services, et c'est totalement injuste, anormal et scandaleux. Les collègues chargés de l'accueil en période d'échéance vivent au sens propre du terme un véritable calvaire. Par exemple, le site de Lens a dû être fermé au public en cours de matinée au mois d'octobre, suite à un déferlement de public. Ou comme les collègues de la filière Gestion Publique qui croulent sur les bordereaux de mandats et de titres émis par les collectivités locales.

Les agents des Finances publiques du Pas de Calais doivent toujours faire plus et mieux, avec de moins en moins de personnel pour le faire. Trop, c'est trop, nous sommes arrivés à ce que nous appelons le point de rupture. Le " Ca passe ou ça casse " de la Direction n'est plus à l'ordre du jour en matière de suppressions d'emplois. **Nous savons que ce n'est pas passé, il est évident que c'est en train de casser.**

Et malgré tout, notre bon Directeur Général s'est amusé, au mois de décembre dernier à faire un magnifique et merveilleux sondage auprès des agents des finances publiques. C'est vraiment, se moquer du monde. Il ne peut pas ignorer que l'immense majorité des graves problèmes rencontrés par nos collègues sont la conséquence directe de ces maudites suppressions d'emplois. Et s'il l'ignorait, ce serait alors vraiment la preuve absolue de son incompétence.

CFTC DGFIP 62 a décidé de ne pas se retirer des débats et donc, ne prendra pas la porte comme l'année dernière, **mais CFTC DDFIP 62 est restée totalement muette au cours des débats...**

En effet, nous sommes bien évidemment totalement opposés aux suppressions d'emplois dans notre département (35 suppressions) . Cependant, nous ne souhaitons pas non plus participer aux discussions concernant les suppressions d'emplois dans le Pas de Calais. L'endroit et la manière dont elles se feront sont de la seule et unique responsabilité de la direction. Il ne nous appartient pas de participer à la suppression d'emplois sur un site ou un service particulier, pas plus que de débattre de la façon dont cela se fera. Cela regarde la direction, et elle uniquement. Ne confondons pas les rôles et chacun à sa place !!

En conséquence, CFTC DDFIP 62 a décidé de ne pas participer au vote.



Voici quelques éléments fournis par la Direction concernant les suppressions d'emplois pour 2014, sans aucun commentaire de CFTC DDFiP 62 :

Au niveau national, 1.800 emplois seront supprimés soit : 106 A+, 370 A, 484 B et 840 C.

Transfert de trois emplois B du SIE de Calais, du SIE de Lens et du SIE de Saint-Omer vers le PRS : Afin d'accompagner le transfert au PRS de la gestion des procédures collectives au 1er septembre 2014, il est proposé de créer au PRS trois emplois B prélevés respectivement dans les SIE de Calais, de Lens et de Saint-Omer.

Les S I P : Le département a enregistré une progression du nombre de télédéclarants de 8,8 %, passant de 198.321 télédéclarants à 215.783. Ce sont donc désormais 27% des usagers qui utilisent ce vecteur pour déclarer leurs revenus. De plus, lors de la dernière campagne, 23,10 % des déclarations papier étaient des déclarations conformes (16,69% au cours de la précédente campagne). Ces deux évolutions permettent une réduction des tâches de gestion. Les SIP d'Arras Ouest, d'Arras Est, Montreuil sur Mer, Saint-Omer et Lillers contribueront à hauteur d'un emploi C au volume des suppressions nettes à opérer

Les S I E : En raison de l'abaissement du seuil des téléprocédures en octobre 2013 et de la généralisation des téléprocédures TVA en octobre 2014, les SIE seraient concernés à concurrence de 5 suppressions d'emplois C respectivement aux SIE d'Arras-Ouest, d'Arras-Est, Béthune, Boulogne sur Mer et de Montreuil sur Mer.

Les trésoreries sont très fortement impactées : suppressions de 9 emplois C au regard de l'analyse comparative des charges et des emplois et de leurs évolutions respectives :
4 postes spécialisés SPL : Boulogne sur Mer Municipale, Bruay la Buissière, Calais Municipale et Outreau ;
5 Trésoreries mixtes. Ardres-Eperlecques., Beuvry, Croisilles, Pont à Vendin et Vimy.

Taxes d'urbanisme : La suppression des taxes d'urbanisme gérées par la Trésorerie Amendes et l'institution de la taxe d'aménagement recouvrée depuis 2013 par le service « produits divers » de la division « Dépenses et opérations comptables de l'Etat » du pôle Gestion publique s'accompagne d'un transfert de deux emplois B de la trésorerie Amendes

E M R : Compte tenu des besoins recensés en équipe de renfort sur l'ensemble du département, il apparaît nécessaire de renforcer la circonscription d'Arras par un transfert de 3 emplois B du secteur côtier. Cette nouvelle répartition permettra de mieux rationaliser le soutien au réseau par l'équipe de renfort.

Voici le triste bilan définitif pour nos services du Pas de Calais

DDFiP du Pas de Calais : suppressions d'emplois pour 2014			
	Suppressions nettes par catégories		
	A	B	C
Direction	-4		-3
EDRA Arras	-1	-2	
SIP Arras Ouest			-1
SIP Arras Est			-1
SIP Boulogne / Mer			-1
SIP Montreuil / Mer			-1
SIP Saint-Omer			-1
SIP Lillers			-1
SIE Arras Ouest			-1
SIE Arras Est			-1
SIE Béthune			-1
SIE Boulogne / Mer			-1
SIE Montreuil / Mer			-1
SPF Arras			-1
SPF Béthune 1 ^e b			-1
PCE Arras		-1	
Pôle Patrimonial Béthune		-1	
Trésorerie Croisilles			-1
Trésorerie Vimy			-1
Trésorerie Beuvry			-1
Trésorerie Pont à Vendin			-1
Trésorerie Ardres			-1
Trésorerie Bruay la Buisnière-Houdain			-1
Trésorerie Boulogne sur Mer Mun.			-1
Trésorerie Calais Municipale			-1
Trésorerie Outreau			-1
Total par catégories	5 A	4 B	25 C

Ce sera au final 35 suppressions d'emplois, compte tenu que le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la suppression d'un emploi d'inspecteur divisionnaire de classe normale, sur la direction.

